

Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) Bourges Plus

Le 18 novembre 2021, s'est tenue la CCSPL de l'agglomération Bourges Plus dans ses locaux du boulevard Foch à Bourges. Deux dossiers étaient à l'ordre du jour de cette commission :

- l'aéroport de Bourges,

Dans son rapport, l'énair le délégataire insiste sur le fait que l'exercice 2020 ne reflète que partiellement le résultat de son travail en raison de la pandémie de Covid 19 qui a particulièrement impacté le transport aérien. Malgré cela, il convient de noter que le maintien de l'équilibre économique a été préservé, même si le chiffre d'affaires global, fortement lié aux activités aériennes, a diminué de 31,4% en 2020. Le maintien des subventions de l'Etat et la contribution de Bourges Plus permettent de limiter l'impact de la crise.

- les aires d'accueil des gens du voyage,

Deux délégataires se partagent la gestion des aires d'accueil des gens du voyage : Vago à Mehun sur Yèvre et Vesta sur le reste du territoire de Bourges Plus. Cette situation provient du fait que Mehun a intégré récemment l'agglomération. Comme pour l'aéroport, cette activité a été fortement impactée par la crise sanitaire, notamment par l'occupation non prévue de familles envoyées par les forces de l'ordre en raison du confinement. Alors que par définition, cette aire est prévue pour du passage et non de la sédentarisation. Il a été également relevé des dépôts d'ordures (ménagères ou déchets verts) à proximité de ces aires, sans que cela ne puisse être imputé aux gens du voyage. A noter enfin que l'installation de la télégestion a permis de réduire le problème récurrent des impayés sur l'aire de Saint-Germain-du-Puy.

Gilles Audot